Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 037-213701568-20260622-DELCOM_26_100-DE

MAIRIE DE MONTLOUIS-SUR-LOIRE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 JUIN 2026

Convocations envoyées le : 16 juin 2026
Nombre de conseillers élus : 33
Nombre de conseillers en exercice : 33

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE 22 JUIN A DIX-HUIT HEURES TRENTE le Conseil municipal de la Commune de Montlouis-sur-Loire légalement convoqué s'est réuni à la **Mairie dans la salle du Conseil municipal** à Montlouis-sur-Loire, sous la présidence de Monsieur Vincent MORETTE, Maire,

29 présents : Mmes et MM MORETTE, THIEUX, GADIN, LECLERC, DUMAGNOU, OTT, COSTE, PETIT-MARQUEZ, LENS, LELANDAIS, MILANETTO, DURAND, BRUNE, GUERIN, GABORIT, LE BRIERO, PISANI-BONNET, SIGNOL, PAUVERT, LEMPEREUR, MARKARIAN, BUET, LEGUILLE, MORISSON, GENTILINI, BEAUFOUR, ORE, PETIT, DOUCET.

4 absents ayant donné pouvoir :

Camille BUSSON	à Patricia GADIN
Bernard DOUADY	à Frédéric LECLERC
Claude GARCERA-TRIAY	à Esther PETIT
Claire GRESSIEUX	à Sophie DUMAGNOU

Absent :

Président de séance : Monsieur Vincent MORETTE

Secrétaires de séance : Magali OTT – Frédéric LECLERC

DELIBERATION 2026-100 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : AVANCEMENTS DE GRADE 2026

Monsieur Laurent THIEUX, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Il est nécessaire de modifier le tableau des emplois présenté en annexe du budget principal de l'exercice 2026.

En effet, il a été décidé de faire bénéficier des agents municipaux d'un avancement de grade à partir du 1er juillet 2026.

Doivent ainsi être créés les 13 postes suivants :

- Au 1er juillet 2026 :
 - 2 postes d'adjoints techniques principaux de 2ème classe à temps complet ;
 - 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet ;
 - 2 postes d'agents de maitrise principaux à temps complet ;
 - 1 poste de technicien principal de 2ème classe à temps complet ;
 - 1 poste de technicien principal de 1ère classe à temps complet ;
 - 1 poste d'assistant de conservation principal de 2ème classe à temps complet ;
 - 1 poste d'animateur principal de 1ère classe à temps complet.

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 037-213701568-20260622-DELCOM_26_100-DE

- Au 20 septembre 2026 (date à laquelle l'agent remplit les conditions statutaires) :
 - 1 poste de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet.

- Au 27 septembre 2026 (date à laquelle l'agent remplit les conditions statutaires) :
 - 1 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet.

- Au 1er novembre 2026 (date à laquelle l'agent remplit les conditions statutaires) :
 - 1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet.

- Au 1er décembre 2026 (date à laquelle l'agent remplit les conditions statutaires) :
 - 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet.

Seront supprimés à compter de la nomination des agents dans les nouveaux grades, les 13 postes qu'il n'est plus nécessaire de maintenir :

- Au 1er juillet 2026 :
 - 2 postes d'adjoints technique territoriaux à temps complet ;
 - 1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet ;
 - 2 postes d'agents de maitrise à temps complet ;
 - 1 poste de technicien territorial à temps complet ;
 - 1 poste de technicien principal de 2ème classe à temps complet ;
 - 1 poste d'assistant de conservation territorial à temps complet ;
 - 1 poste d'animateur principal de 2ème classe à temps complet.

- Au 20 septembre 2026 (date à laquelle l'agent remplit les conditions statutaires) :
 - 1 poste de rédacteur territorial à temps complet.

- Au 27 septembre 2026 (date à laquelle l'agent remplit les conditions statutaires) :
 - 1 poste d'adjoint administratif territorial à temps complet.

- Au 1er novembre 2026 (date à laquelle l'agent remplit les conditions statutaires) :
 - 1 poste d'adjoint technique à temps complet.

- Au 1er décembre 2026 (date à laquelle l'agent remplit les conditions statutaires) :
 - 1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Laurent THIEUX, Adjoint au maire,

Le Conseil municipal,

VU le code général de la fonction publique, article L313-1,
VU l'avis favorable du Comité social territorial du 6 mai 2026,

Après en avoir délibéré :

DECIDE d'approuver la modification du tableau des emplois de la Ville du budget principal comme suit :

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 037-213701568-20260622-DELCOM_26_100-DE

PREND ACTE du tableau des effectifs joint en annexe.

Le Conseil adopte à l'unanimité,
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Fait à Montlouis-sur-Loire le 22 juin 2026

Pour le maire,
L'Adjoint délégué,

Laurent THIEUX

Les Secrétaires de séance,

Magali OTT

Frédéric LECLERC

TRANSMIS au représentant de l'État le :	25 JUIN 2026
RECU par le représentant de l'État le :	25 JUIN 2026
PUBLIE le :	25 JUIN 2026
ACTE EXECUTOIRE	

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 037-213701568-20260622-DELCOM_26_100-DE

➢ Au 01/07/2026 :

FILIERE	POSTES CREES	POSTES SUPPRIMES
TECHNIQUE	- 2 postes d'adjoints techniques principaux de 2ème classe à temps complet - 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet - 2 postes d'agents de maitrise principaux à temps complet - 1 poste de technicien principal de 2ème classe à temps complet - 1 poste de technicien principal de 1ère classe à temps complet	- 2 postes d'adjoints techniques territoriaux à temps complet - 1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet - 2 postes d'agents de maitrise à temps complet (- 1 poste de technicien territorial à temps complet - 1 poste de technicien principal de 2ème classe à temps complet)
CULTURELLE	1 poste d'assistant de conservation principal de 2ème classe à temps complet	1 poste d'assistant de conservation territorial à temps complet
ANIMATION	1 poste d'animateur principal de 1ère classe à temps complet	1 poste d'animateur principal de 2ème classe à temps complet

- Au 20/09/2026 :

FILIERE	POSTE CREE	POSTE SUPPRIME
ADMINISTRATIVE	1 poste de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet	1 poste de rédacteur territorial à temps complet

- Au 27/09/2026 :

FILIERE	POSTE CREE	POSTE SUPPRIME
ADMINISTRATIVE	1 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet	1 poste d'adjoint administratif territorial à temps complet

- Au 01/11/2026 :

FILIERE	POSTE CREE	POSTE SUPPRIME
TECHNIQUE	1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet	1 poste d'adjoint technique à temps complet

- Au 01/12/2026 :

FILIERE	POSTE CREE	POSTE SUPPRIME
TECHNIQUE	1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet	1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet

PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois ainsi modifiés sont inscrits aux budgets de l'exercice en cours.